

## Pons d'Alegre.

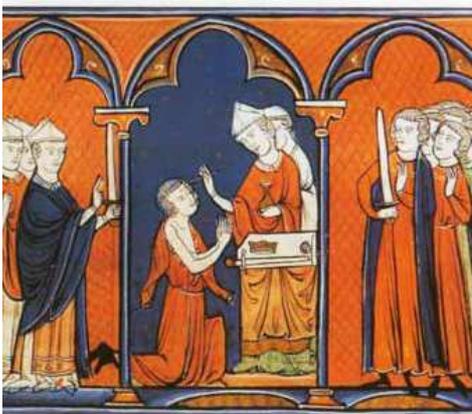
Pons d'Alegre est fils (peut-être cadet) d'Armand d'Alegre, premier seigneur d'Allègre à partir de qui la filiation est suivie, dès juillet 1220.

Armand 1<sup>er</sup> d'Alegre est époux d'Alais que certains auteurs ont supposé être de Chalencon. Ils eurent Armand 2, Philippe, Marguerite, Elisabeth, Savine, et Pons.

Marguerite, Elisabeth, Savine, et Pons seront religieux.

**Pons** est dit sgr de St Just, Meyrac, Estublat, Soulhac, Themeys, Jabrel, etc. Chanoine du Puy et de St Julien de Brioude.

Il aurait été un personnage important de son époque, sous le règne de Louis IX, Saint-Louis.



**Le 3 juin 1248** avec Bertrand de Ceysac, Maurice de St Bonnet, Guillaume Truc, Héraclé d'Ar lanc, et les abbés de Saint Vosy (Lioutaud de Solignac), de St Pierre-Latour (Armand de Polignac), de Séguret (Benoît), Pons est témoin à une vente faite par le Vicomte de Polignac avant son départ pour la Terre Sainte de ses droits sur la monnaie de cette ville.



Un document inséré dans les Preuves des Polignac (BN, département des manuscrits. Collection du Languedoc. III, folio 356) nous dit que le vicomte Pons V de Polignac vend au chapitre du Puy « le droit qu'il prenoit sur la monnaie qui se fabriquoit en la ville du Puy », moyennant 20 000 sous viennois, « afin de subvenir à un si long voyage où il devait glorieusement finir ses jours », ajoute Chabron dans son « Histoire manuscrite de

la maison de Polignac » dont une copie est conservée (en 1923) à la bibliothèque de la Société académique du Puy.

**En juillet 1250** il est témoin de l'acte de ratification par Bernard de Ventadour, évêque du Puy, et son chapitre, de l'investiture concédée par Gast de St Nectaire, abbé de St Vozy, à l'abbaye de Doue, pour des maisons du Puy (Fonds de l'abbaye de Doue, arch. dept. de la Haute Loire, série H, reproduit dans Preuves de Polignac. IV, p. 111).

Le 5 janvier 1252 il énonce ses dernières volontés dans une charte inscrite dans le Cartulaire des Templiers du Puy. (d'après A. Chassaing, BMA p7) : « *Affaibli par une grave maladie, Pons d'Alègre se décide le vendredi 5 janvier 1252 (n. st.), à rédiger ses dernières volontés* » :

### **Testament de Pons d'Alègre.**

Pons institue son frère Armand, sgr d'Allègre, pour son légataire universel.

Il donne :

- 120 livres tournois (de Tours) à l'Université Saint Mayol pour la fondation d'un anniversaire,
- 1000 sous podiens (du Puy) au chapitre cathédral,
- Il lègue son exemplaire des *Décréales* de Gratien, à l'église de Notre Dame, pour l'usage des chanoines et des clercs, et qui devra être attaché avec une chaîne de fer à l'endroit où il sera exposé,
- divers legs aux frères prêcheurs du Puy ; aux hommes de l'Herm et de Chacornac, mandement de Cayres ; aux hommes de Frontès, mandement d'Allègre dont c'est là la première mention de l'existence ; aux Templiers du Puy et au prieuré de La Voûte sur Loire afin de les dédommager des préjudices qu'il leur a causés lors de sa guerre contre Guigon de Châteauneuf.
- Il choisit d'être inhumé dans le cimetière des Frères Mineurs Franciscains, dits aussi Cordeliers du Puy et qui jouxtait leur couvent fondé 30 ans plus tôt, vers 1222, par Etienne de Chalencon.

**Voyez à la fin de ce texte** la note sur ce cimetière des Cordeliers du Puy.

- Il nomme comme exécuteur testamentaire Pons de Chaumont chanoine de la cathédrale.

On apprend ainsi, par son testament, que Pons d'Alègre a soutenu une guerre contre le prieur de Lissac et doyen du Chapitre, Guigon, Guillaume, ou Guy de Châteauneuf, fils de Claude de Châteauneuf et de Jordanne de Fay dame du Mazet des Vastres.

Georges Paul décrit le parchemin original du testament de Pons d'Alègre :

« *L'original sur parchemin, jadis scellé de trois sceaux dont les lacs seuls subsistent, est conservé de nos jours dans les Archives départementales de la Haute Loire, Fonds de l'Université St Mayol, série G. 246. Il a subi de fortes tâches de rouille et l'encre a pâli en mains endroits.* »

Georges Paul en possédait une copie due au chanoine Mercier, paléographe.

Augustin Chassaing a publié ce testament dans Le Cartulaire des Templiers du Puy en Velay (Annales de la Sté Académique du Puy XXXIII, p. 209 et sq.

### **Sources.**

*Archives Départementales de la Haute Loire, au Puy.  
Histoire manuscrite de la maison de Polignac. Chabron.  
Preuves de la maison de Polignac : A. Jacotin.  
Cartulaire des templiers du Puy. A. Chassaing.*



### **Le couvent et le cimetière des Cordeliers.**

Pons d'Alègre, fils d'Armand 1<sup>er</sup> et d'Alaïs, chanoine des chapitres nobles de N D du Puy et de St Julien de Brioude, choisit d'être inhumé dans le cimetière du couvent des Frères Mineurs Franciscains, dits aussi Cordeliers du Puy.

Ce cimetière jouxtait leur couvent fondé 30 ans plus tôt, vers 1221 ou 1223, par Etienne de Chalencon, évêque du Puy, dans un vaste terrain sur une route de pèlerinage.

Parmi les « premiers gardiens » de cet établissement on compte Saint Antoine de Padoue, mort en 1231, qui s'y serait trouvé en 1225-1226.

Dans son église se trouvait le tombeau du premier compagnon de Saint François d'Assise, Bernard de Quinteval, mort vers 1245.

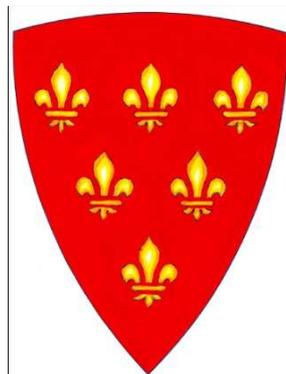
Armand de Polignac dota richement le couvent qui s'orna de marbre et de beaux décors.

De nombreux personnages importants s'y font inhumer. L'évêque Jean de Comines en 1308. Bernard de la Tour en 1322. L'évêque Elie de Lestrangé en 1438. Guillaume de Chalencon en 1443, le baron de Saint-Vidal, etc.

Ce couvent recevait des dons des plus grandes familles de la région et était comblé de libéralités. Il fut restauré au XVI<sup>e</sup> s, puis en 1622. Le couvent fut mis sous séquestre pendant la Révolution.

Le couvent abrita plusieurs confréries religieuses ou compagnonniques, dont drapiers, chirurgiens, serruriers, pelletiers, tanneurs, etc.

Il fut vendu à la famille Dugone qui le démantela, rasant l'église, le cloître, et d'autres bâtiments. Les collections de meubles, tapisseries, objets, etc. sont conservées dans divers musées et établissements mondiaux.



G. Duflos. 2010.